

**Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION**

**DELIBERATION BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE du mardi 06 Juin 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 06 juin, le Bureau communautaire de Guingamp-Paimpol Agglomération dûment convoqué, par M. Vincent LE MEAUX Président, s'est assemblé, à 10 heures, salle Georges Rumen, siège à Guingamp sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

Etaient présents :

LE MEAUX Vincent ; GUILLOU Claudine ; LE GOFF Philippe ; LE MOIGNE Yvon ; CONNAN Josette ; GUILLOU Rémy ; PUIILLANDRE Elisabeth ; CLEC'H Vincent ; LE GAOUYAT Samuel ; LOZAC'H Claude ; LE BARS Yannick ; PARISCOAT Dominique ; GIUNTINI Jean-Pierre ; VIBERT Richard ; BILLAUX Béatrice ; CONNAN Guy ; DOYEN Virginie ; ECHEVEST Yannick ; LE GOFF Yannick ; LINTANF Joseph ; RANNOU Hervé ; Marie-Thérèse SCOLAN.

Absents excusés : PRIGENT Christian ; CHAPPE Fanny ; JOBIC Cyril.



DELBU2023-06-053

Biodiversité et environnement - Convention de partenariat technique et culturel avec le Conseil Départemental pour la gestion des sites du Conservatoire du Littoral et de la Roche-Jagu

Un partenariat, initié en 2008 par la Communauté de Communes de Paimpol-Goëlo repris ensuite par Guingamp-Paimpol Agglomération, avec le Conseil Départemental a permis de mener un grand nombre d'actions et d'échanges techniques, à la fois sur le site du Conservatoire du littoral de la forêt de Penhoat Lancerf, géré par l'Agglomération et sur le site du Domaine Départemental de la Roche Jagu.

Dans la continuité, ce nouveau projet de convention a pour objectif d'actualiser la convention initiale, en prenant en compte les changements de structures et d'acteurs, les objectifs initiaux restent inchangés et réalisés à titre gracieux.

Cette convention constitue un accord cadre qui a pour objet de créer une coopération dans les domaines de la gestion technique, de l'acquisition de connaissances environnementales et de la valorisation culturelle entre le Domaine Départemental du château de la Roche-Jagu et les sites du Conservatoire du Littoral gérés par l'Agglomération de Guingamp Paimpol : la forêt de Penhoat-Lancerf et la Maison de l'Estuaire à Plourivo, l'Anse du Ouern à Ploubazlanec et les falaises du Goëlo à Plouézec.

Cette coopération portera sur les thématiques suivantes :

- Suivis naturalistes

Mise en place d'un programme de suivis scientifiques des oiseaux communs présents sur le Domaine Départemental de La Roche -Jagu, à Ploézal,

- Renforts techniques ponctuels, prêts de matériels

Ponctuellement, en fonction des disponibilités, des charges de travail et des besoins, à la demande de l'une ou l'autre des parties, des renforts ponctuels d'équipes techniques et de matériels pourront avoir lieu sur l'un ou l'autre des sites,

- Partenariat culturel

Ce partenariat permet la mise en œuvre d'actions culturelles sur les sites associés, comme la mise à disposition d'expositions, la réalisation de sorties ou d'animations, ou autres initiatives à la demande de l'une ou l'autre des parties.

Au vu de ces éléments, les membres du Bureau communautaire, à l'unanimité décident :

- **De se prononce favorablement sur le projet de partenariat entre le Domaine Départemental de la Roche Jagu et les sites du Conservatoire du littoral gérés par Guingamp-Paimpol Agglomération ;**
- **D'autoriser le Président ou son représentant à signer la convention de partenariat permettant la réalisation de ce projet.**

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le Président,
Vincent LE MEAUX

